

CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 MARS 2010

Le conseil municipal s'est réuni en mairie le 25 mars 2010 sous la présidence de Madame Michèle LECESNE, Maire, en présence de Messieurs Guy GILET, Patrick COLLET, adjoints, Mesdames Régine BENESVILLE, Christine GRANATA, Nathalie LETAUX, Messieurs Jean CRESTEY, Yann LE COSSEC, Gérard GUILLOT, Cédric PURULCZYK, Aristide RIBEIRO, Christian SCRAIGNE, conseillers.

Monsieur Jean QUERE est arrivé à 19 h 45. Monsieur Serge BOYER est arrivé à 20h
Monsieur Serge ARINAL est absent.

Monsieur Yann LE COSSEC a quitté la séance à 20 h (pour se rendre à son travail)

Madame le Maire propose que Madame BENESVILLE assure le secrétariat de la séance.

Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour: le conseil accepte à l'unanimité.

La séance est ouverte à 19 h 10 à avec l'ordre du jour suivant :

1) Présentation PADD pour le PLU

Présentation de la 2^{ème} étape du plan d'urbanisme
Voir document joint

A l'unanimité le conseil municipal valide ce PADD

Madame le Maire suspend la séance afin de donner la parole au public à 19 h 40

Question : la zone où va être construite l'école va-t-elle être dans la zone d'expansion des crues ?

Réponse : Non, car non autorisé par le PPRI

La séance reprend.

2) Présentation de l'APD du projet école par Monsieur LEMOINE

Monsieur LEMOINE indique le prix de 2 514 000€ qui correspond à l'enveloppe exacte du concours.

La validation de l'APD sera faite au prochain conseil municipal (lorsque les résultats de l'étude de faisabilité de la géothermie seront publiés).

Madame le Maire suspend la séance afin de donner la parole au public à 20 h 40

Question : Combien y a-t-il de classes élémentaires ?

Réponse : 4 classes

Question : Quel sera le sens de circulation ?

Réponse : Rue du Moulin Potel vers rue Sainte Mause.

3) **Délibération de principe pour l'adhésion à un groupement de commande pour le transport périscolaire**

A l'unanimité (13 voix) le conseil municipal accepte le principe de l'adhésion à ce groupement de commande

4) **Autorisation de signer la convention pour le groupement de commande des transports périscolaires**

A l'unanimité (13 voix) le conseil autorise la signature de cette convention

5) **Autorisation au maire de faire une demande de subvention pour l'acquisition de mobilier scolaire**

Le conseil municipal à l'unanimité (13 voix) autorise madame le maire à solliciter auprès des sénateurs, du ministère de l'intérieur et de l'ADEME des subventions au titre de la Maîtrise d'Ouvrage pour le projet école.

6) **Autorisation de donner délégation de signature à Sylvie MACAIGNE**

Vote positif à l'unanimité (13 voix)

7) **Autorisation de signature de la convention entre la CASE et la commune d'Acquigny pour les petits aménagements de voirie.**

- Assainissement des eaux pluviales au lotissement des Sablons
- Assainissement des eaux pluviales aux Planches
- Assainissement des eaux pluviales au carrefour de la rue des mésanges et du Moulin Potel.

A l'unanimité (13 voix) le conseil municipal autorise madame le Maire à signer cette convention.

L'ordre du jour est épuisé à 21 h 15